1 Quels dispositifs d'attribution des promotions ?

Document de travail

Fonctionnement du dispositif proposé :

Chaque candidat dépose sa candidature dans Galaxie selon un calendrier et selon des modalités définies par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur.
Les candidatures sont ouvertes à l'ensemble des candidats de l'établissement réunissant les conditions quelle que soit leur affectation.

Les promotions d'un établissement sont ouvertes à l'ensemble des candidats pouvant justifier, dans cet établissement, de 5 ans d'activité, même partielle, durant les 8 dernières années.

Les promotions ont lieu, pour une part, sur proposition de la section compétente du Conseil national des universités ou de la section compétente du Conseil national des universités pour les disciplines de santé, dans la limite des promotions offertes par discipline au plan national et pour autre part sur proposition du conseil académique ou de l'organe compétent pour exercer les attributions mentionnées au IV de l'article L. 712-6-1 du code de l'éducation, siégeant en formation restreinte au corps des professeurs des universités, dans la limite des promotions offertes dans l'établissement dans chaque discipline.
Le nombre maximum de promotions susceptibles d'être prononcées au titre du Conseil national des universités ou de la section compétente du Conseil national des universités pour les disciplines de santé et celui au titre de l'établissement, est notifié chaque année par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur.
Toutefois, lorsque le nombre de promotions possibles dans une discipline est inférieur à 5 possibilités au titre de l'année en cours, les promotions ont lieu uniquement sur proposition de l'établissement dans les conditions précitées.
Ces promotions ont lieu sur la base de critères rendus publics. Ces critères s'appuient sur les grands principes énoncés par des lignes directrices de gestion nationales et peuvent être complétés de principes supplémentaires, non contradictoires, propres à une discipline ou un établissement.

Le processus pourrait prendre la forme des différents scénarios suivants :

S1

Exemple : nombre de promotion national MCF-> PU possible : 400

% de promotion locale : 60%
% de promotion nationale : 40%

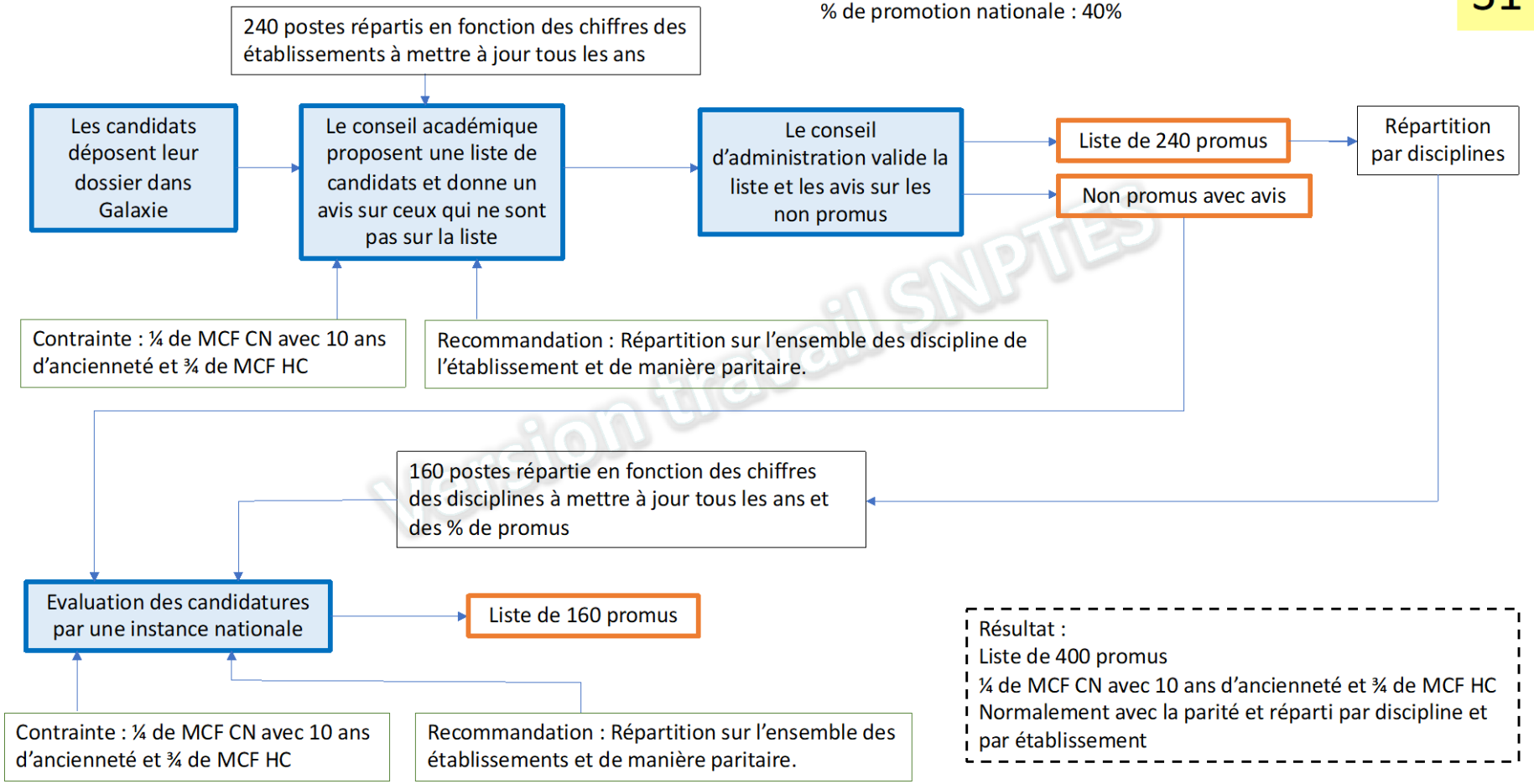

Résultat :
Liste de 400 promus
¼ de MCF CN avec 10 ans d'ancienneté et ¾ de MCF HC
Normalement avec la parité et réparti par discipline et par établissement

Version travail SNPTES

S2

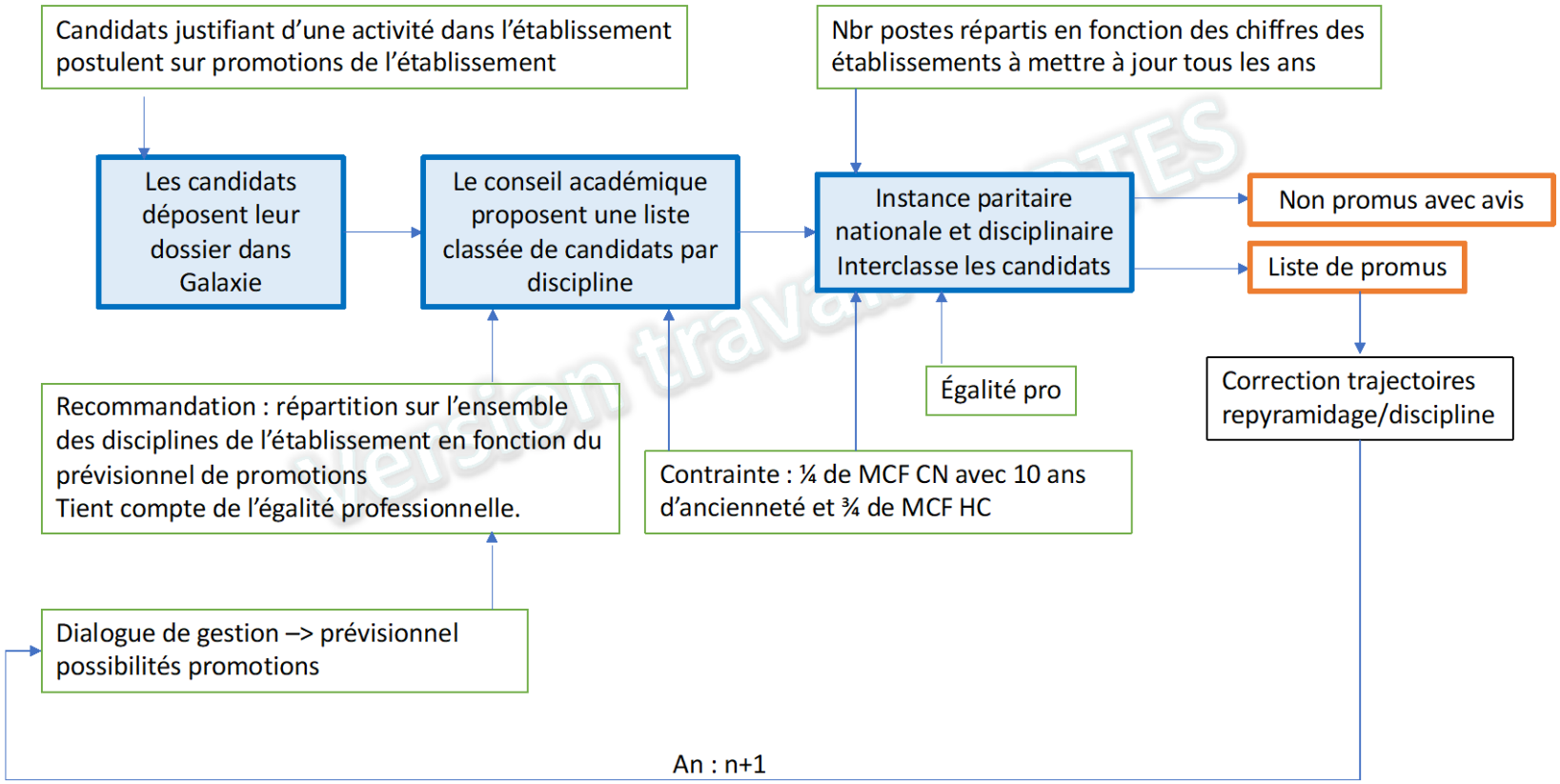
Candidats justifiant d'une activité dans l'établissement postulent sur promotions de l'établissement
Nbr postes répartis en fonction des chiffres des établissements à mettre à jour tous les ans
Les candidats déposent leur dossier dans Galaxie
Le conseil académique proposent une liste classée de candidats par discipline
Instance paritaire nationale et disciplinaire Interclasse les candidats
Non promus avec avis
Liste de promus
Correction trajectoires repyramidage/discipline
Égalité pro
Recommandation : répartition sur l'ensemble des disciplines de l'établissement en fonction du prévisionnel de promotions
Tient compte de l'égalité professionnelle.
Contrainte : ¼ de MCF CN avec 10 ans d'ancienneté et ¾ de MCF HC
Dialogue de gestion –> prévisionnel possibilités promotions
An : n+1

S3

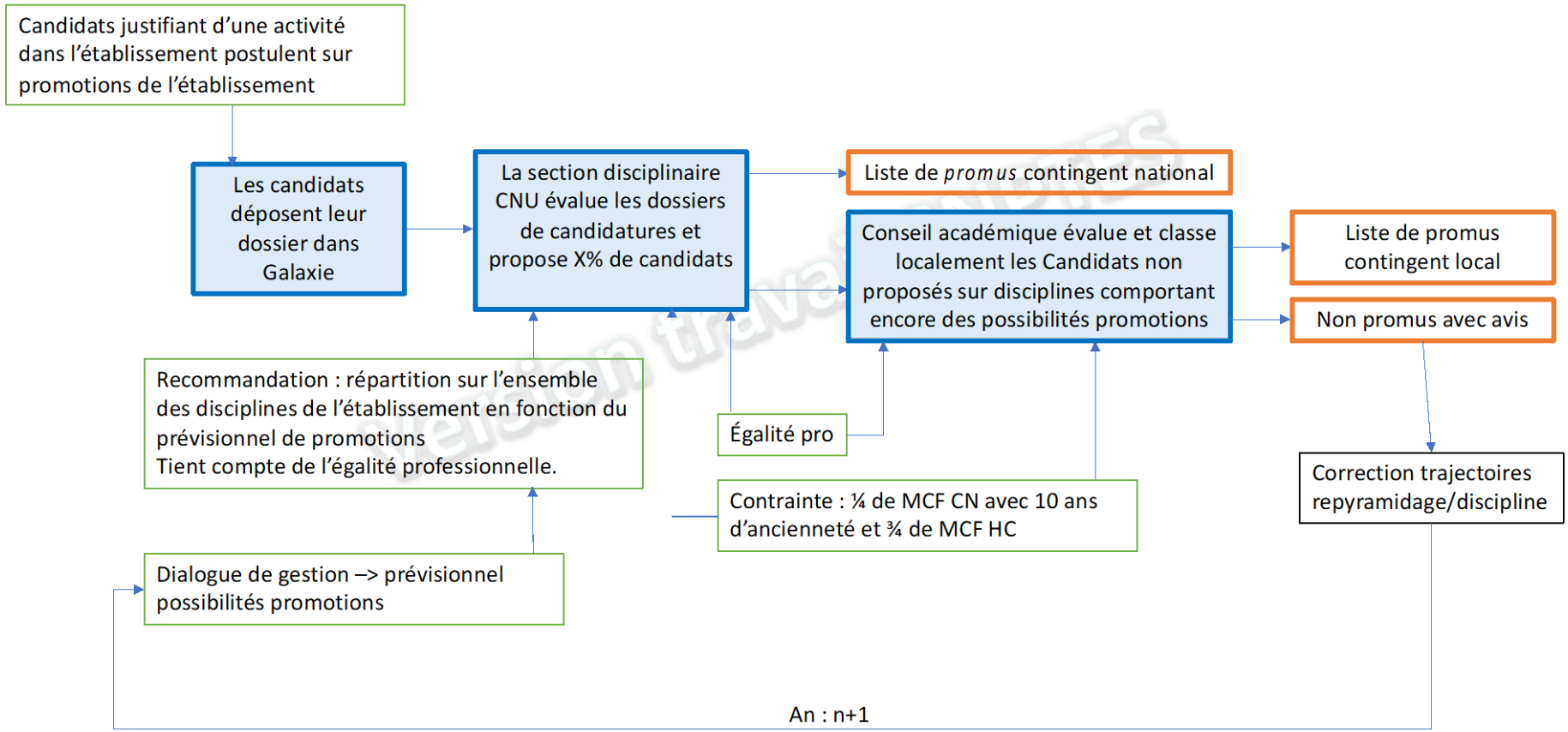

Version travail SNPTES

Le dernier scénario (S3) semble être le plus intéressant ; d'autant plus qu'il reprend le principe d'attribution des changements de grades (hors classe maîtres de conférences, passages 1er classe, hors classe, etc. pour les professeurs des universités) et qu'il est donc admis par les personnels et les établissements.

Document de travail

SNPTES - 18, rue Chevreul - 94600 Choisy-le-Roi - Tél. : 01 48 84 08 62
Courriel : secretariat@snptes.org - Site web : http:// www.snptes.fr - Forum : http://forum.snptes.fr

2 Propositions de ventilations des promotions entre les disciplines

Pour le SNPTES, la première étape de répartition des possibilités de promotion doit permettre un rééquilibrage des disciplines. Ainsi, il faut calculer au préalable la volumétrie disciplinaire des promotions. Le SNPTES propose deux méthodes de calculs (basées sur les effectifs totaux par discipline ou effectifs de maîtres de conférences uniquement) pour arriver à la programmation présentée par les graphiques suivants. Sur ces graphiques, nous avons réparti 1800 promotions et gardé 200 possibilités de répartitions *manuelles* afin de pouvoir disposer d'une marge de correction possible tout au long de la programmation. Ce reliquat pourra par exemple être utile pour améliorer l'égalité professionnelle, mieux considérer les petits établissements et les disciplines non servies par la répartition proportionnelle, etc.

Document de travail

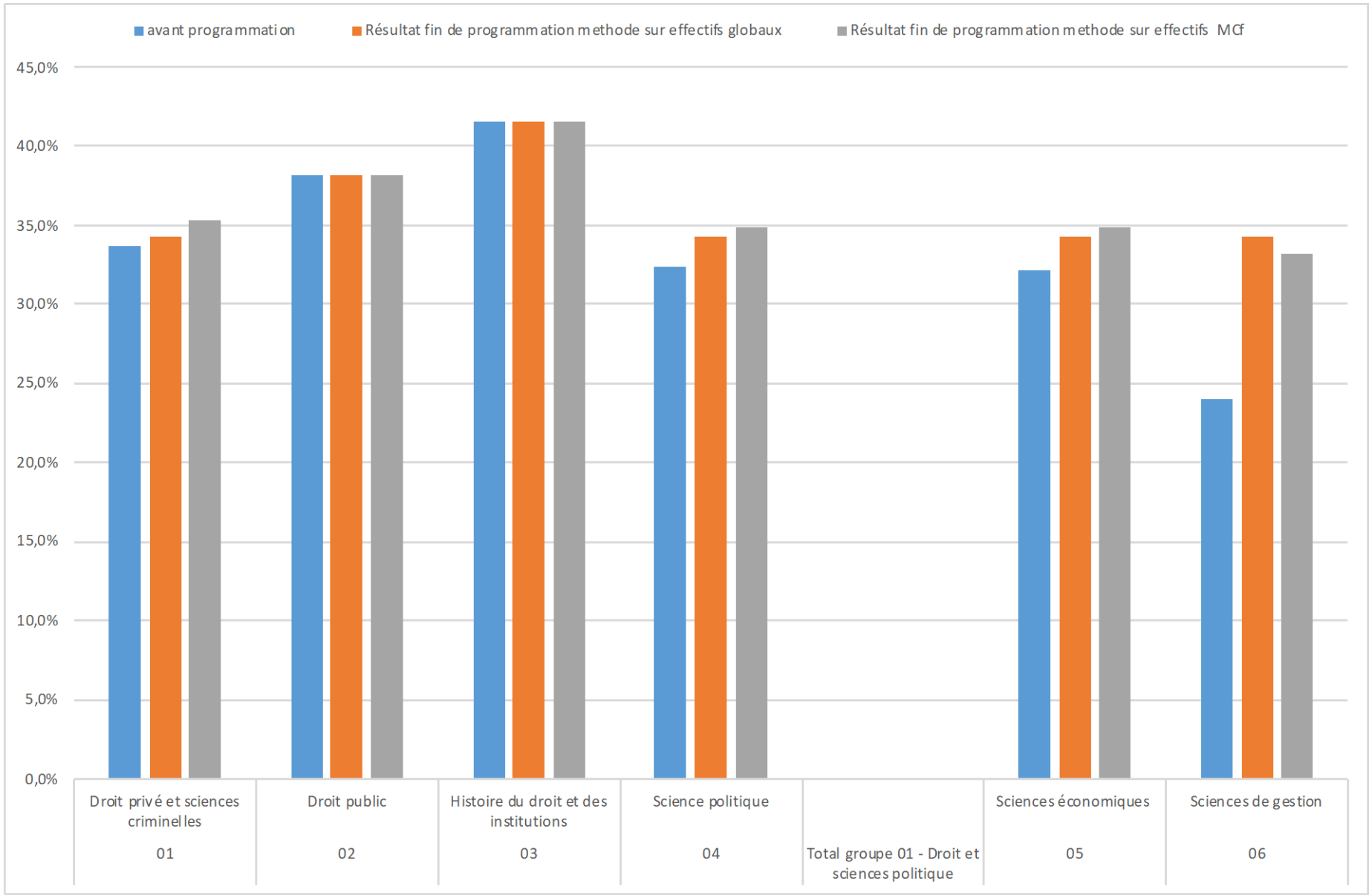
avant programmation
Résultat fin de programmation methode sur effectifs globaux
Résultat fin de programmation methode sur effectifs MCf
45,0%
40,0%
35,0%
30,0%
25,0%
20,0%
15,0%
10,0%
5,0%
0,0%
Droit privé et sciences criminelles
01
Droit public
02
Histoire du droit et des institutions
03
Science politique
04
Total groupe 01 - Droit et sciences politique
Sciences économiques
05
Sciences de gestion
06

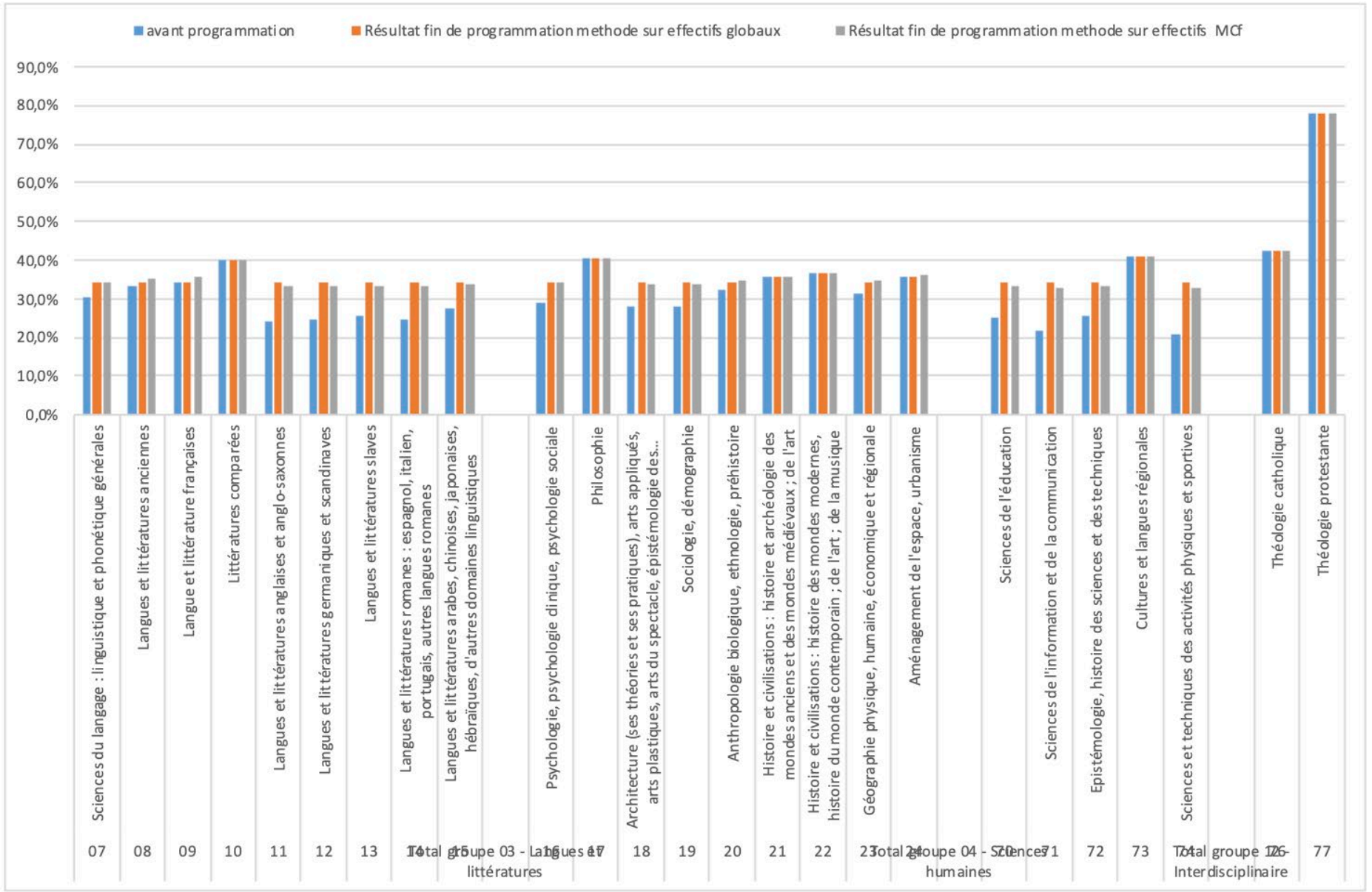
avant programmation
Résultat fin de programmation methode sur effectifs globaux
Résultat fin de programmation methode sur effectifs MCf
90,0%
80,0%
70,0%
60,0%
50,0%
40,0%
30,0%
20,0%
10,0%
0,0%
Sciences du langage : linguistique et phonétique générales
Langues et littératures anciennes
Langue et littérature françaises
Littératures comparées
Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes
Langues et littératures germaniques et scandinaves
Langues et littératures slaves
Langues et littératures romanes : espagnol, italien, portugais, autres langues romanes
Langues et littératures arabes, chinoises, japonaises, hébraïques, d'autres domaines linguistiques
Psychologie, psychologie clinique, psychologie sociale
Philosophie
Architecture (ses théories et ses pratiques), arts appliqués, arts plastiques, arts du spectacle, épistémologie des...
Sociologie, démographie
Anthropologie biologique, ethnologie, préhistoire
Histoire et civilisations : histoire et archéologie des mondes anciens et des mondes médiévaux ; de l'art
Histoire et civilisations : histoire des mondes modernes, histoire du monde contemporain ; de l'art ; de la musique
Géographie physique, humaine, économique et régionale
Aménagement de l'espace, urbanisme
Sciences de l'éducation
Sciences de l'information et de la communication
Epistémologie, histoire des sciences et des techniques
Cultures et langues régionales
Sciences et techniques des activités physiques et sportives
Théologie catholique
Théologie protestante
07
08
09
10
11
12
13
14
15
Total groupe 03 - Langues et littératures
16
17
18
19
20
21
22
23
24
Total groupe 04 - Sciences humaines
70
71
72
73
74
75
Total groupe 06 - Interdisciplinaire
76
77

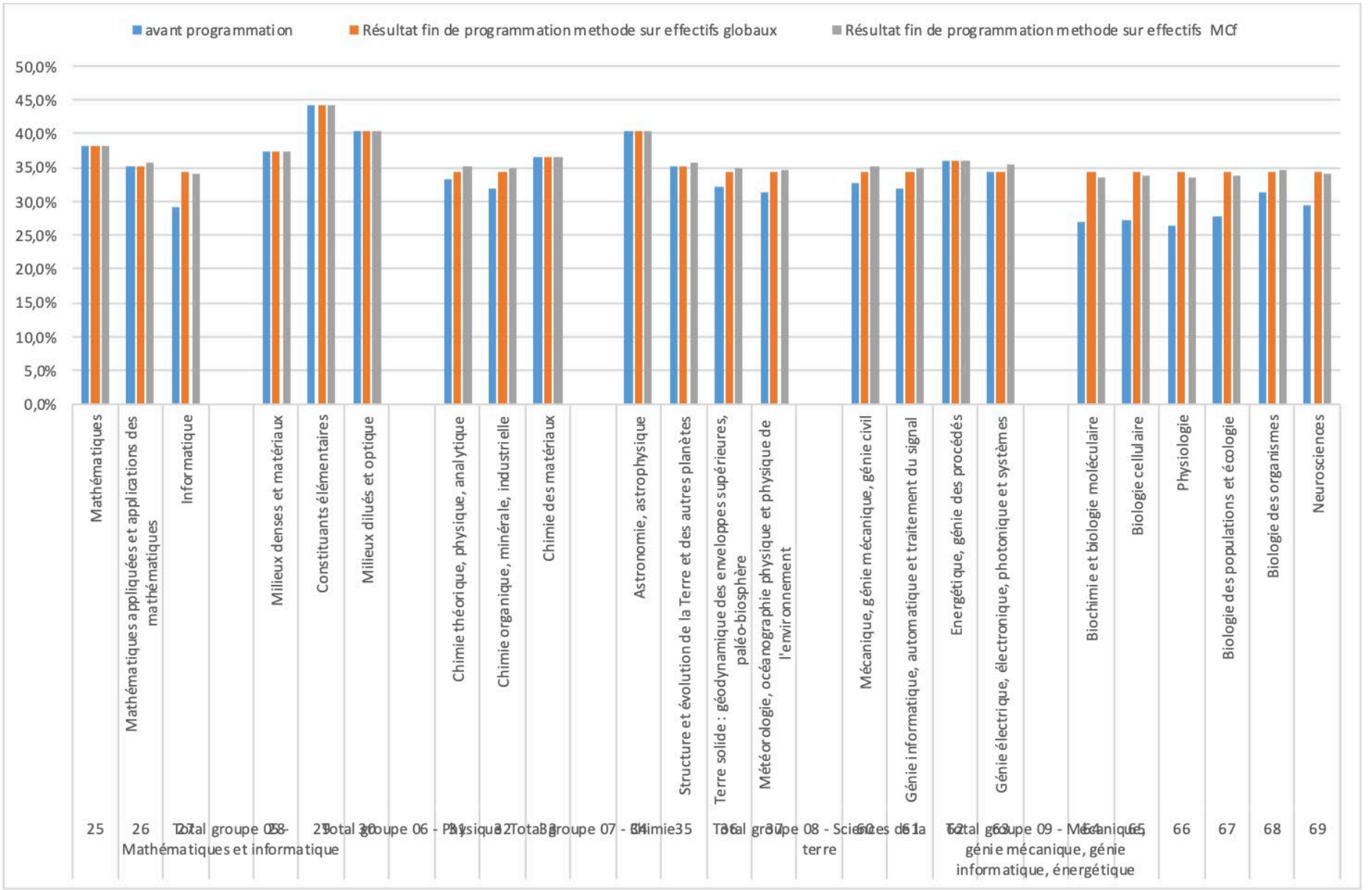
avant programmation
Résultat fin de programmation methode sur effectifs globaux
Résultat fin de programmation methode sur effectifs MCf
50,0%
45,0%
40,0%
35,0%
30,0%
25,0%
20,0%
15,0%
10,0%
5,0%
0,0%
Mathématiques
Mathématiques appliquées et applications des mathématiques
Informatique
Milieux denses et matériaux
Constituants élémentaires
Milieux dilués et optique
Chimie théorique, physique, analytique
Chimie organique, minérale, industrielle
Chimie des matériaux
Astronomie, astrophysique
Structure et évolution de la Terre et des autres planètes
Terre solide : géodynamique des enveloppes supérieures, paléo-biosphère
Météorologie, océanographie physique et physique de l'environnement
Mécanique, génie mécanique, génie civil
Génie informatique, automatique et traitement du signal
Energétique, génie des procédés
Génie électrique, électronique, photonique et systèmes
Biochimie et biologie moléculaire
Biologie cellulaire
Physiologie
Biologie des populations et écologie
Biologie des organismes
Neurosciences
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
Mathématiques et informatique
terre
génie mécanique, génie informatique, énergétique

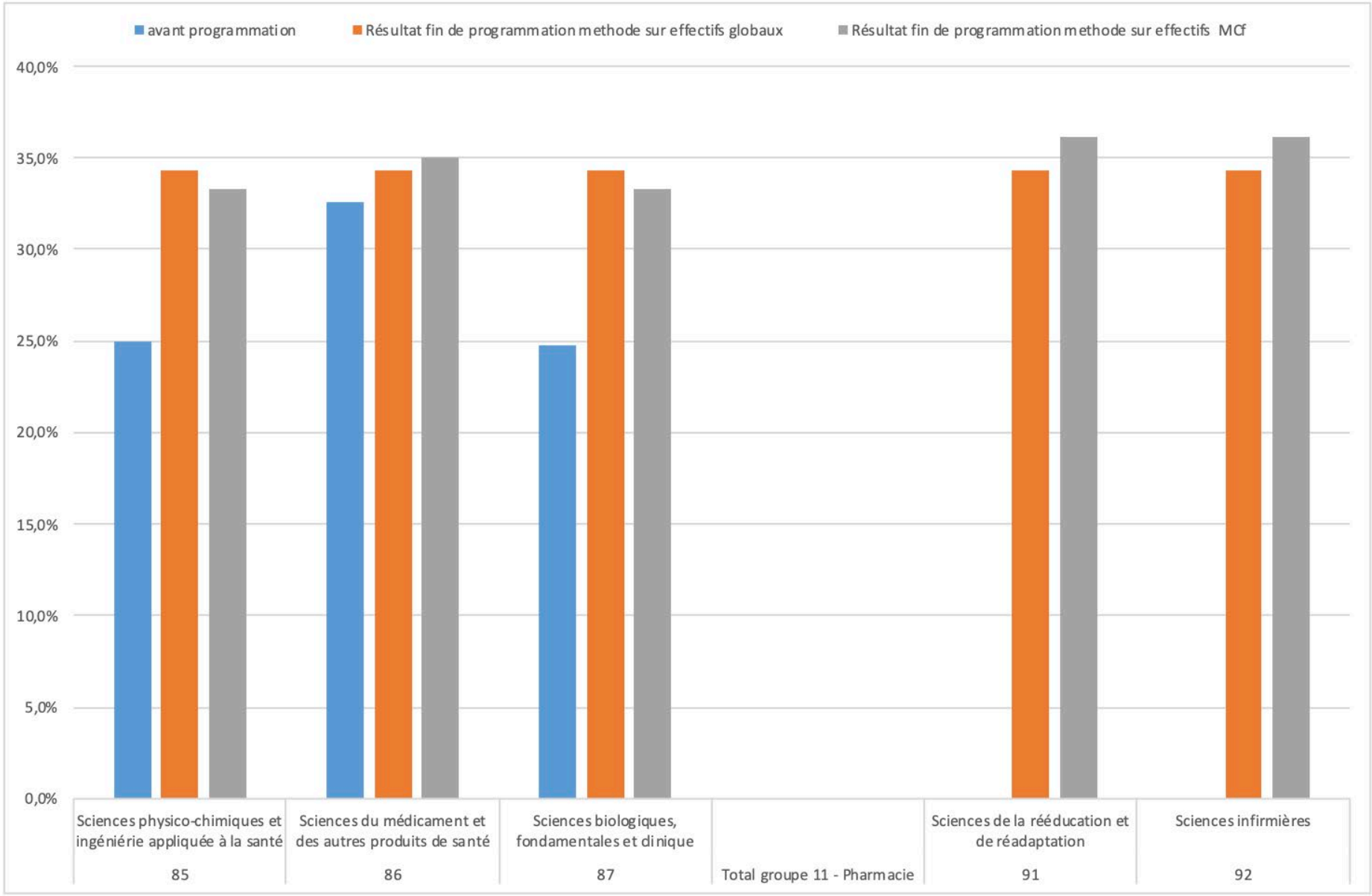
avant programmation
Résultat fin de programmation methode sur effectifs globaux
Résultat fin de programmation methode sur effectifs MCf
40,0%
35,0%
30,0%
25,0%
20,0%
15,0%
10,0%
5,0%
0,0%
Sciences physico-chimiques et ingéniérie appliquée à la santé
85
Sciences du médicament et des autres produits de santé
86
Sciences biologiques, fondamentales et dinique
87
Total groupe 11 - Pharmacie
Sciences de la rééducation et de réadaptation
91
Sciences infirmières
92